

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03861 Numéro SIREN : 789 171 956 Nom ou dénomination : BVAV FINANCIAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2020 sous le numéro de dépôt 2052

Greffe du tribunal de commerce de Pontoise



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/2052

Déposant :

Nom/dénomination : BVAV FINANCIAL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 789 171 956

N° gestion : 2012 B 03861



Désignation de l'entreprise : SAS BVAV FINANCIAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 4 rue de Dion Bouton		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 7 8 9 1 7 1 9 5 6 0 0 0 1 2		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 31122018	N-1 31122017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AC		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	3 399 900	3 399 900
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	3 399 900	3 399 900	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	15 696	15 696
		Autres créances (3)	BZ	CA	977 508	646 605
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG		15 321	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	993 204	661 925	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	4 393 104	4 061 825	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



A handwritten signature in black ink, appearing to be "R. H. H.", written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise SAS BVAV FINANCIAL		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 3 000 000)	DA	3 000 000	3 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 184	20 751
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	573 486	394 269
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	208 737	188 650
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 812 406	3 603 670
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	51 625	470
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 415	106 856
	Dettes fiscales et sociales	DY	474 658	350 830
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 000	
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	580 698	458 156	
Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 393 104	4 061 825	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	580 698	458 156
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	51 625	470	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS BVAV FINANCIAL				Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 964 118	FH		FI	1 964 118	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 964 118	FK		FL	1 964 118	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	15 335	
	Autres produits (1) (11)					FQ	84	
						FR	1 964 202	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	97 244	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	39 079	
	Salaires et traitements *					FY	1 080 771	
	Charges sociales (10)					FZ	472 086	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	7	
						GF	1 689 186	
						GG	275 016	
					GH			
					GI			
					GJ			
					GK			
					GL			
					GM			
					GN			
					GO			
					GP			
					GQ			
					GR			
					GS			
					GT			
					GU			
					GV			
					GW	275 016		
						268 931		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise SAS BVAV FINANCIAL				Néant ☐ *															
		Exercice N		Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		14 799														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB																
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC																
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		14 799														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		25 964														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF																
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG																
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		25 964														
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(11 164)														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	66 279		69 117														
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 964 202		1 698 085														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 755 465		1 509 435														
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	208 737		188 650														
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO															
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY															
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG															
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP															
			- Crédit-bail immobilier	HQ															
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH															
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ															
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK															
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX															
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC															
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD															
	(9)	Dont transferts de charges		A1	15 335														
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2															
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4																
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels										
Exercice N																			
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs										
Exercice N																			
Charges antérieures	Produits antérieurs																		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise SAS BVAV FINANCIAL										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								1		2			
								D8		D9			
								KE		KF			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants	M2			KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com-posants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	3 399 900	8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	3 399 900	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØG	3 399 900	ØH		ØJ		

CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2							
								DØ		D7			
								LW		IX			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR			MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am des constructions		IS			MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU			MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV			MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG		NH		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
		Autres participations						IØ		ØX		ØY	3 399 900
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F			
TOTAL IV						I3		NJ		NK	3 399 900		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							I4		ØK		ØL	3 399 900	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



[Signature]

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 393 104 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 964 202 euros** et un total **charges** de **1 755 465 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **208 737 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Le chiffres d'affaires se décomposent comme suit :

Prestations de services à la société ABVV Automobiles :	1 357 880€
Prestations de services à la société AVVB Automobiles :	303 205 €
Management Fees à la société ABVV Automobiles :	291 033€
Management Fees à la société AVVB Automobiles :	12 000 €

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 et ultérieurs relatifs au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation.
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans la présentation des comptes n'a été apporté.

Les modes et méthodes d'évaluation spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres immobilisés :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice : NEANT

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : NEANT

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (bofip-bic-rici-10-150-30-20-26/11/2013)

Au titre de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, modifié par l'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 ; (loi 2012-1510 du 29 décembre 2012), la société bénéficie pour l'exercice 2018 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) pour un montant de 20 606 € .

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous compte 64 conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'ANC.

Ce crédit d'impôt n'a pas été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, mais participe notamment au financement de notre besoin en fonds de roulement et concourt activement à l'amélioration de notre compétitivité.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18 634 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 18 634 € HT
 - dont 9 884 € HT par le cabinet APLITEC
 - et 8 750 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu de la politique générale de l'entreprise, le calcul des indemnités de fin de carrière a été réalisé selon les hypothèses suivantes :

- le taux de turnover en fonction de la catégorie du salarié :
CADRE : turn-over faible,
EMPLOYE : turn-over faible,
MAITRISE : Turn-over faible
- un taux d'actualisation de 2 % ;
- le départ volontaire du salarié à l'âge de 62 ans (sauf dérogation individuelle) ;
- un taux de cotisations sociales de 40 %.

Sur ces bases le montant de l'indemnité de fin de carrière et du capital de fin carrière, s'élève à 179 K€, dont 26 K€ restant à la charge de l'entreprise, l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 399 900					3 399 900
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 399 900					3 399 900
TOTAL		3 399 900					3 399 900

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 696	15 696	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 934	14 934	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	959 208	959 208	
	Débiteurs divers	3 366	3 366	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		993 204	993 204	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	51 625	51 625		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	49 415	49 415		
	Personnel et comptes rattachés	106 559	106 559		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	147 179	147 179		
	Impôts sur les bénéfices	15 361	15 361		
	Taxes sur la valeur ajoutée	183 411	183 411		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 147	22 147		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	5 000	5 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		580 698	580 698		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		19 062
Autres créances clients <i>CLIENTS - FAE</i>	<i>15 696</i>	15 696
Autres créances <i>AAR</i>	<i>3 366</i>	3 366

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		217 862
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	35 200	35 200
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS REM DUES</i> <i>ORG SOCIAUX CHRG A PAYER</i> <i>ORG SOCIAUX PROD A REC</i> <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	106 186 49 076 254 22 147	177 662
Autres dettes <i>Clients Avoirs à établir</i>	5 000	5 000

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		30 000,00	100,0000	3 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		30 000,00	100,0000	3 000 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	3 000 000				3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	20 751	9 433			30 184
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	394 269	179 217			573 486
Résultat de l'exercice	188 650	(188 650)		208 737	208 737
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 603 670			208 737	3 812 406

Date de l'assemblée générale 29/06/2018

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 603 670

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 603 670

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 208 737

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
Professions intermédiaires			
Employés		11	
Ouvriers			
TOTAL		16	

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties CAUTION SOLIDAIRE BVAV FINANCIAL / AVVB			1 590 000	
			1 590 000	
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			1 590 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées				

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ABVV AUTOMOBILES	1 750 000	4 497 225	100,00	3 000 000	3 000 000
SAS AVVB AUTOMOBILES	400 000	97 684	99,99	399 900	399 900
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ABVV AUTOMOBILES	334 231		60 891 259	470 916	
SAS AVVB AUTOMOBILES	624 977		13 019 683	(24 175)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2018

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON - 95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS	3 000 000	100,00

Sociétés Consolidées par Intégration globale:

- ABVV Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GONESSE , détenu à 100% par BVAV FINANCIAL SAS.

- AVVB Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GOUVIEUX (60270), détenu à 99.99 % par BVAV FINANCIAL SAS

BVAV FINANCIAL
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Cité de l'Auto - 4 rue de Dion Bouton, 95310 Saint Ouen l'Aumône
RCS PONTOISE 789 171 956

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 208 737 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	208 737 euros
A la réserve légale (5% du résultat)	10 437 euros

Solde	198 300 euros
en totalité au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à 771 786 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Grégoire IZIKIAN

62
- 







APLITEC
4-14 Rue Ferrus
75014 Paris



AUDIT GESTION EXPERTISE
10, Rue Vandrezanne
75013 Paris

BVAV FINANCIAL

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



A handwritten signature in black ink, appearing to be "R. H. H.", written over a horizontal line.

BVAV FINANCIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 €
Siège social : 4 Rue de Dion Bouton CITE DE L'AUTO
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE

789 171 956 RCS PONTOISE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Assemblée Générale de la société BVAV FINANCIAL SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BVAV FINANCIAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 13 juin 2019
Les Commissaires aux comptes,

APLITEC, représentée par



Margaret MARTI

AG EXPERTISE, représentée par



Micheline DEBRAY

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 399 900		3 399 900	3 399 900
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		3 399 900		3 399 900	3 399 900
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	15 696		15 696	
	Autres créances	977 508		977 508	646 605
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	993 204		993 204	661 925
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 393 104		4 393 104	4 061 825

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 000 000	3 000 000
	RESERVES		
	Réserve légale	30 184	20 751
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	573 486	394 269
	Résultat de l'exercice	208 737	188 650
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 812 406	3 603 670
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	51 625	470
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 415	106 856
	Dettes fiscales et sociales	474 658	350 830
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 000	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	580 698	458 156
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 393 104	4 061 825
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		208 736,62	188 649,50
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		580 698	458 156
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		51 625	470

Compte de Résultat

		31/12/2018		31/12/2017	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 964 118	100,00	1 667 948	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	1 964 118	100,00	1 667 948	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			15 335	0,92
	Autres produits	84		3	
	Total des produits d'exploitation	1 964 202	100,00	1 683 285	100,92
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	97 244	4,95	91 620	5,49
	Impôts, taxes et versements assimilés	39 079	1,99	27 714	1,66
	Salaires et traitements	1 080 771	55,03	913 793	54,79
	Charges sociales du personnel	472 086	24,04	381 228	22,86
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges	7			
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des charges d'exploitation	1 689 186	86,00	1 414 355	84,80
	RESULTAT D'EXPLOITATION	275 016	14,00	268 931	16,12
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		275 016	14,00	268 931	16,12
Total des produits exceptionnels				14 799	0,89
Total des charges exceptionnelles				25 964	1,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(11 164)	-0,67
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		66 279	3,37	69 117	4,14
TOTAL DES PRODUITS		1 964 202	100,00	1 698 085	101,81
TOTAL DES CHARGES		1 755 465	89,38	1 509 435	90,50
RESULTAT DE L'EXERCICE		208 737	10,63	188 650	11,31



Signature

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 393 104 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 964 202 euros** et un total **charges** de **1 755 465 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **208 737 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Le chiffres d'affaires se décomposent comme suit :

Prestations de services à la société ABVV Automobiles :	1 338 710€
Prestations de services à la société AVVB Automobiles :	303 205 €
Management Fees à la société ABVV Automobiles :	286 925 €
Management Fees à la société AVVB Automobiles :	12 000 €

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 et ultérieurs relatifs au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation.
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les modes et méthodes d'évaluation spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Titres immobilisés :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice : NEANT

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : NEANT

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (bofip-bic-rici-10-150-30-20-26/11/2013)

Au titre de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, modifié par l'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 ; (loi 2012-1510 du 29 décembre 2012), la société bénéficie pour l'exercice 2018 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) pour un montant de 20 606 € .

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous compte 64 conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'ANC.

Ce crédit d'impôt n'a pas été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, mais participe notamment au financement de notre besoin en fonds de roulement et concourt activement à l'amélioration de notre compétitivité.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18 634 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 18 634 € HT
 - dont 9 884 € HT par le cabinet APLITEC
 - et 8 750 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu de la politique générale de l'entreprise, le calcul des indemnités de fin de carrière a été réalisé selon les hypothèses suivantes :

- le taux de turnover en fonction de la catégorie du salarié :

CADRE : turn-over faible,

EMPLOYEE : turn-over faible,

MAITRISE : Turn-over faible

- un taux d'actualisation de 2 % ;
- le départ volontaire du salarié à l'âge de 62 ans (sauf dérogation individuelle) ;
- un taux de cotisations sociales de 40 %.

Sur ces bases le montant de l'indemnité de fin de carrière et du capital de fin carrière, s'élève à 179 K€, dont 26 K€ restant à la charge de l'entreprise, l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 399 900					3 399 900
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 399 900					3 399 900
TOTAL		3 399 900					3 399 900

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 696	15 696	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 934	14 934	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	959 208	959 208	
	Débiteurs divers	3 366	3 366	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		993 204	993 204	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	51 625	51 625		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	49 415	49 415		
	Personnel et comptes rattachés	106 559	106 559		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	147 179	147 179		
	Impôts sur les bénéfices	15 361	15 361		
	Taxes sur la valeur ajoutée	183 411	183 411		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 147	22 147		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	5 000	5 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		580 698	580 698		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		19 062
Autres créances clients <i>CLIENTS - FAE</i>	15 696	15 696
Autres créances <i>AAR</i>	3 366	3 366

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		217 862
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	<i>35 200</i>	35 200
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS REM DUES</i> <i>ORG SOCIAUX CHRG A PAYER</i> <i>ORG SOCIAUX PROD A REC</i> <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	<i>106 186</i> <i>49 076</i> <i>254</i> <i>22 147</i>	177 662
Autres dettes <i>Clients Avoirs à établir</i>	<i>5 000</i>	5 000



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		30 000,00	100,0000	3 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		30 000,00	100,0000	3 000 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	3 000 000				3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	20 751	9 433			30 184
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	394 269	179 217			573 486
Résultat de l'exercice	188 650	(188 650)		208 737	208 737
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 603 670			208 737	3 812 406

Date de l'assemblée générale 29/06/2018

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 603 670

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 603 670

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 208 737

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
	Professions intermédiaires			
	Employés		11	
	Ouvriers			
	TOTAL		16	

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties CAUTION SOLIDAIRE BVAV FINANCIAL / AVVB	1 590 000	
	1 590 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	1 590 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2018

	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ABVV AUTOMOBILES	1 750 000	4 497 225	100,00	3 000 000	3 000 000
SAS AVVB AUTOMOBILES	400 000	97 684	99,99	399 900	399 900
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ABVV AUTOMOBILES	334 231		60 891 259	470 916	
SAS AVVB AUTOMOBILES	624 977		13 019 683	(24 175)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2018

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON - 95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS	3 000 000	100,00

Sociétés Consolidées par Intégration globale:

- ABVV Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GONESSE , détenu à 100% par BVAV FINANCIAL SAS.

- AVVB Automobiles SAS, dont le siège social se situe à GOUVIEUX (60270), détenu à 99.99 % par BVAV FINANCIAL SAS